

Cher·e·s adhérent·e·s,

Nous avons l'honneur de vous convier à notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 8 juin 2022 à 20h** dans nos studios (19 rue des Frigos, escalier B, 2ème étage).

L'Union des Musiciens de Jazz est régie

- par une équipe de 5 administrateur·ices bénévoles : Baptiste Tholon, président; Bernard Ungar trésorier; et Aurélie Carrilho, Élisabeth Salaün et Ludovic de Preissac, membres du Conseil d'Administration.
- et par une équipe de 3 régisseurs : Benjamin Plouvier, Baptiste Willot et Theo Nguyen.

Avec l'aide de la Mairie de Paris, nous assumons un soutien à la création et la diffusion du jazz, en vous accueillant, vous qui remplissez les clubs de jazz parisiens, franciliens, et dans tous le pays, qui êtes programmés dans tous les festivals de jazz à travers la France; pour vos temps de répétition et de création.

Cette association est la vôtre. C'est un lieu et un outil, dont il vous appartient de vous emparer pour qu'il puisse remplir encore mieux sa mission, qu'il réponde encore plus à vos besoins.

**Aussi, le Conseil d'Administration actuel, à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle de l'association, lance un appel à candidatures, pour renouveler ses membres, deux postes y seront à pourvoir.**

Venez participer à la gestion, l'évolution, la transformation de la vie de l'association, à la naissance de nouveaux projets. Si vous souhaitez nous rejoindre et devenir membre du Conseil d'Administration, merci de nous envoyer par mail ([contact@umj-asso.com](mailto:contact@umj-asso.com)) un petit texte de présentation de votre profil et de vos motivations. Votre candidature sera ainsi soumise au vote lors de l'Assemblée Générale.

En tant que musicien·ne, votre voix compte et nous vous invitons à venir échanger avec les membres du conseil autour de nos bilans moraux et financiers. Nous vous invitons également à partager votre vision du fonctionnement de l'association et des studios, et à proposer de nouvelles actions.

Nous comptons sur vous et votre soutien. Si vous ne pouvez être présent lors de l'Assemblée Générale, vous pouvez nous renvoyer un pouvoir par mail, donnant ainsi votre vote à la personne de votre choix présente à l'Assemblée Générale ou à un membre du Conseil d'Administration. Les contributions aux discussions par écrit sont également les bienvenues.

L'équipe de l'Union des Musiciens de Jazz.